

Cela fait plusieurs années que nous alertons la Direction sur la baisse continue du pouvoir d'achat des salariés. En effet, la grille de rémunération du MSG, accompagnée des faibles Augmentations Générales, ont tiré la grille des salaires MACIF vers le bas.

A cette situation vient s'ajouter une inflation qui n'a cessée d'augmenter depuis le COVID pour "exploser" ces 18 derniers mois, avec un taux de 5,2% en 2022 et 4,9% en 2023 (chiffres fin août).

Mais surtout ce taux moyen cache une réalité encore plus difficile:

La viande, les produits laitiers, les légumes, les céréales ... pas un jour sans que les produits de première nécessité subissent des augmentations les rendant inabordables pour une partie de la population, y compris pour des salariés de la MACIF.

L'électricité a déjà augmenté de plus de 15% cette année et la seule garantie du gouvernement serait que l'augmentation ne dépasse pas 10% (merci???) en début d'année 2024 !!!!

Le coût des transports a lui aussi augmenté (essence ou transport en commun), comme la cantine des enfants, ou encore les impôts fonciers (taxe foncière ou d'habitation).

Plus personne ne s'en sort et les "fins de mois" arrivent de plus en plus tôt.

Nous ne cessons de tirer la sonnette d'alarme sur cette situation. Cela fait maintenant plusieurs années et cela continue.

Nous réitérons donc à la direction de la MACIF nos demandes faites en juillet par le biais d'un courrier (dont vous trouverez la copie au verso).

POUR TOUS, et de manière URGENTE:

AUGMENTATION GÉNÉRALE IMMÉDIATE de 3% des salaires !

Versement de la PPV de 500€ minimum



A PARIS, le 15.09.2023

Lettre ouverte



OBJET : Demande d'augmentation des salaires

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

La situation économique ne cesse de se dégrader en France et les salariés de la MACIF ne sont pas épargnés.

Malgré un indice des prix à la consommation dont l'évolution semble contenue (ceci révèle les limites de cet indice), les prix de l'alimentation comme de l'énergie ont explosé ces derniers mois et ce n'est malheureusement pas terminé.

Un tiers des français déclare aujourd'hui ne plus être en capacité de faire 3 repas par jour et les associations d'aide alimentaire ne fournissent plus. Cela pourrait paraître loin de nous, mais de plus en plus de nos collègues nous déclarent également être en grande difficulté financière.

Des témoignages "glaçants" nous affluent, comme ce parent qui se prive de dîner pour donner un repas à ses enfants, ce collègue qui ne tire pas la chasse d'eau les jours de télétravail pour économiser l'eau ou encore cette famille qui avait 16° dans son logement l'hiver dernier car pas d'argent pour acheter du fioull...

Alors oui la Macif n'est pas responsable de la situation économique ou de l'augmentation des prix, mais la Macif peut et doit agir pour ses salariés et leurs salaires.

Nous l'avions dit en début d'année, la NAO, bien qu'affichant une augmentation "record" par rapport aux années précédentes, ne pouvait pas être suffisante dans ce contexte économique. Les derniers mois écoulés nous donnent malheureusement raison.

C'est pourquoi nous réitérons notre demande effectuée par tract en juillet :

- une augmentation générale de 3% des salaires pour l'ensemble des salariés, sans attendre la prochaine NAO**
- le versement immédiat d'une prime minimum de 500€ pour tous au regard des situations d'urgence qui nous remontent**

Nous restons opposés au principe de rémunération par prime (encore plus sans cotisations sociales) qui est un leurre sur les salaires et attaque notre système social, mais devant la détresse de certains collègues cela est nécessaire.

Nous restons bien sûr disponibles pour en discuter, mais nous vous demandons de prendre conscience de l'urgence et d'appliquer des mesures fortes rapidement.

Cordialement

Pour la section Force ouvrière MACIF
Mathieu CORNILLAUD
Délégué Syndical Central